

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE MULHOUSE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CCAS DE MULHOUSE
Conseil d'Administration du 15 décembre 2023**

8 administrateurs présents (15 en exercice, 3 procurations, 4 absents)

DELIBERATION N° 2023-60

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 (ADM/7.1.1/60)

Le Budget Primitif 2024 du Centre Communal d'Action Sociale couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

Il est arrêté à la somme de 4 387 700 € en section de fonctionnement, et à la somme de 14 600 € en section d'investissement.

A- SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. Recettes de la section de fonctionnement

Les recettes de la section de fonctionnement s'élèvent à **4 387 700 €**

Elles proviennent de la dotation d'équilibre de la Ville de Mulhouse (2 900 000 €), de diverses dotations de l'Etat, de la Collectivité Européenne d'Alsace, du Fonds Social Européen et de divers autres organismes.

Chapitre 70	Produits des services des domaines et ventes diverses	2 500,00
70878	Remboursements de frais par d'autres redevables	2 500,00
Chapitre 74	Dotations et participations	4 385 200,00
74718	Participations Etat Autres	530 400,00
7473	Participations CeA	579 200,00
74748	Participations Commune Mulhouse	2 900 000,00
74771	Participations Fonds Social Européen	329 000,00
747818	Participations autres	46 600,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		4 387 700,00

2. Dépenses de la section de fonctionnement

Les dépenses de la section de fonctionnement s'élèvent à **4 387 700 €**

Elles se composent de charges à caractère général (chapitre 011), de charges de personnel (chapitre 012), de charges de gestion courante telles que le versement des secours et des subventions (chapitre 65), et des écritures d'ordre liées aux amortissements du nouveau logiciel du CCAS.

Chapitre 011	Charges à caractères générales	786 050,00
60612	Energie électricité	60 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 100,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 200,00
6064	Fournitures administratives	500,00
611	Contrats de prestations de services	317 150,00
6132	Locations immobilières	2 000,00
61358	Locations mobilières	2 200,00
6156	Maintenance	12 000,00
6161	Primes d'assurance multirisques	5 300,00
6182	Documentation générale et technique	2 000,00
6184	Versement à des organismes de formation	11 800,00
6185	Frais de colloques et séminaires	5 000,00
62268	Honoraires	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	94 400,00
6234	Réceptions	11 650,00
6236	Catalogues et imprimés	20 350,00
6238	Divers - Publicités, publications, relations publiques	1 000,00
6247	Transports collectifs	800,00
6281	Cotisations	6 000,00
62871	Remboursement de frais à la collectivité de rattachement	229 600,00
Chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	3 136 050,00
6215	Personnel affecté par la Collectivité de rattachement	3 136 050,00
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	451 000,00
65133	Secours d'urgence	442 000,00
65748	Subventions de fonctionnement aux personnes de droits privées	8 000,00
65818	Redevances	1 000,00
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 600,00
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles - Logiciel CCAS	14 600,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		4 387 700,00

La section de fonctionnement est ainsi équilibrée.

B- SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre par un jeu d'écritures comptables liées à l'amortissement du logiciel d'instruction des dossiers du CCAS, et qui s'articule selon le tableau ci-dessous :

Chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 600,00
2805	<i>Amortissement Logiciel CCAS</i>	14 600,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT		14 600,00
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	14 600,00
2051	<i>Concessions, Brevets, Licences, Logiciels</i>	14 600,00
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		14 600,00

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

- adopte, par nature et par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, le Budget Primitif 2024.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

CERTIFIE CONFORME

Madame le Président,



Michèle LUTZ

CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE DE MULHOUSE – BUDGET PRINCIPAL – BP 2024

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 8

Nombres de suffrages exprimés : 8

VOTES :

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation : 7 décembre 2023

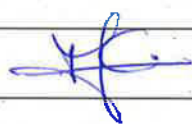

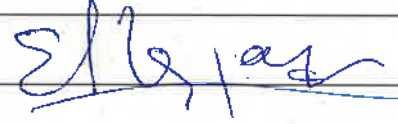

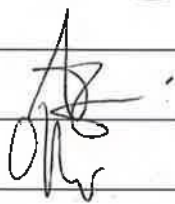

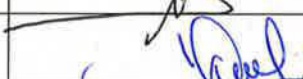
Présenté par Madame le Président

A Mulhouse le 15 décembre 2023

Délibéré par l'assemblée délibérante du Conseil d'Administration du CCAS de Mulhouse, réunie en session ordinaire.

A Mulhouse, le 15 décembre 2023

Les membres de l'assemblée délibérante

NOM ET PRENOM	SIGNATURE
BATAIL Martine	
CORNEILLE Marie	
COUCHOT Alain	
DEHLING Eric	
EHRET Antoine	
EL HAJJAJI Nadia	
GILLET François	
KOBEL Christiane	
LUTZ Michèle	
METZGER Henri	
NUSSWITZ Ada	
OBERLIN Alfred	
OUROUH Khadija	
SORNIN Cécile	
TURF-DARIUS Huguette	

Certifié exécutoire par Madame le Président, compte tenu de la transmission en préfecture le 19/12/2023
 et de la publication le 19/12/2023

A Mulhouse, le 19/12/2023

